



# Concours hippique au Manège Gerber La Chaux-de-Fonds du 19 au 21 juillet 2019



Président du CO  
Secrétaire du CO  
Président du jury

Gerber Willy, La Chaux-de-Fonds  
Bühler Patricia, La Chaux-de-Fonds  
Burkhard Pascal, Bournens

Constructeur de parcours

Bruneau Jacques, Müntschemier  
Meijer Martin, Le Cerneux-Veusil  
Knigge Grégory, Etoy  
Aebi Lukas, Brüttelen  
<http://www.gestion-concours.ch>

**Délai** 24.06.2019

Vétérinaire  
Site internet

No	Date	Catégorie	Barème	Fin.	Prix	Remarques
<b>Jeudi 18 juillet : Journée de réserve pour épreuves dédoublées.</b>						
1	19.07.2019	O R/N120	A au chrono	45	200.-	Selon RS. Il faut inscrire les épreuves 1 et 2.
2	19.07.2019	O R/N120	2 phases A au chrono	45	200.-	Selon RS. Idem épreuve n° 1.
3	19.07.2019	O R/N130	A au chrono	55	300.-	Selon RS.
4	19.07.2019	O R/N130	2 phases A au chrono	55	300.-	Selon RS
5	20.07.2019	O R/N100	A au chrono	30	100.-	Selon RS. Il faut inscrire les épreuves 5 et 6.
6	20.07.2019	O R/N100	A au chrono	30	100.-	Idem épreuve n° 5.
7	20.07.2019	O N140	A au chrono	90	600.-	Selon RS.
8	20.07.2019	O N140	A chrono + 1 barr A chrono	100	1000.-	Selon RS.
9	20.07.2019	O B80	A sans chrono	25	en nature à tous les 0 faute	Selon règlement. Sans restriction de points. Brevet obligatoire.
10	20.07.2019	O B80	2 phases A au chrono	25	80.- nat. ou esp.	Selon règlement. Paires cavalier/cheval max. 300 SoP. Brevet obligatoire.
13	21.07.2019	O B100 Style	A au chrono	30	Espèces ou nature/100.-	Selon RS. Brevet obligatoire. Compte pour l'obtention de la licence. Distances poneys voir sous remarques.
14	21.07.2019	O B100 Style	A au chrono	30	Espèces ou nature/100.-	Idem épreuve n° 13.
15	21.07.2019	O R/N110	A au chrono	35	150.-	Selon RS. Il faut inscrire les épreuves 15 et 16.
16	21.07.2019	O R/N110	2 phases A au chrono	35	150.-	Idem épreuve n° 15.

## Engagements/Finances:

## Listes de départ et de résultat:

## Mutations

## Phase d'engagement ultérieur

## Epreuves 13 et 14 Styles

## Sites Internet

## Listes de départs

## Remarques / Restrictions

## Responsabilité

## Renseignements et changements

Les engagements seront uniquement acceptés en ligne via le système d'engagement (my.fnch.ch).

sont disponibles sous info.fnch.ch ou sur le site internet de l'organisateur.

Dernier délai pour les changements - la veille des épreuves jusqu'à 16 h 00 dans le système d'engagement my.fnch.ch. Tous les changements effectués par le secrétariat seront facturés CHF 10.-

Une phase d'engagement ultérieur après le délai peut être décidée par l'organisateur. Celle-ci sera publiée, s'il y a lieu d'être, dans le système d'engagement après le délai.

Distances des combinaisons pour poneys modifiées pour ceux qui l'auront demandé à l'inscription (remarque: distance poney). Les poneys seront regroupés soit au début, soit à la fin de l'épreuve, sans tenir compte du nombre de poneys que monte le cavalier.

[www.gestion-concours.ch](http://www.gestion-concours.ch) et [www.manegegerber.ch](http://www.manegegerber.ch)

sur [www.gestion-concours.ch](http://www.gestion-concours.ch)

En cas de forte participation, des épreuves peuvent se dérouler le JEUDI 18 juillet. Le CO se réserve le droit de changer les épreuves de jour, ainsi que d'annuler une épreuve en cas de manque d'inscriptions.

Les organisateurs ne prennent aucune responsabilité concernant les vols, accidents, etc. sur la place du concours.

Patricia Bühler - Tél. 079 648 34 48 - mail: [info@gestion-concours.ch](mailto:info@gestion-concours.ch).

Enregistré: FSSE (2019.8121)